



## Études Master 2 / Carte de Résident

Par **stevemanfo99**, le **28/10/2022** à **23:12**

Bonjour, je suis arrivé en France en octobre 2020 pour suivre une formation de Master en Ressources Humaines. J'ai validé la première année de master mais la dernière année je l'ai raté en étant éliminé au titre dans mon établissement. rnrnNe pouvant plus m'inscrire dans mon ancienne école, je suis présentement à la recherche d'une école de commerce pour me ré-inscrire en 2 ème année de Master. rnrnSauf que je crains de ne pouvoir trouvé une alternance puisque étant la condition de plusieurs écoles que j'ai contacté pour être officiellement inscrit chez eux. rnrnCependant, mon titre de séjour d'étudiant étranger expire en début février 2023. rnrnRésident chez à ma mère avec ma sœur cadette et pris en charge par elle, je pensais faire un renouvellement de titre de séjour pour une demande de carte de 10ANS avec pour motif possédant des attaches familiales en France.rnrn Ma mère étant naturalisée française depuis 2017. Je voudrais savoir si cette demande de carte de 10ANS ne posera pas problème étant donné que je n'ai pas encore validé mon Master RH. rnrnMerci d'avance